

La loi de programmation militaire pour les 5 prochaines années en France fait la part belle au renseignement et à la cyberdéfense. Dans les deux cas, l'armée française va renforcer ses dispositifs, notamment sur le plan offensif, et recruter. L'affaire Snowden, l'espionnage du G20 ou de la Commission de Bruxelles, ainsi que les cyberattaques, depuis la Chine notamment, sont passés par là. Enjeu majeur de souveraineté, mais aussi enjeu industriel et commercial, le cyberspace s'organise au niveau des Etats et des entreprises multinationales.

Invités de Marie-France CHATIN (RFI) :

- **Frédéric Douzet**, professeure, titulaire de la chaire Castex de cyberstratégies à l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN),
- **Kavé Salamatian**, professeur des universités en informatique, spécialiste des systèmes logiciels,
- **Alix Deforges**, doctorante à l'Institut français de géopolitique à Paris 8.